

Robert COMEAU et Bernard DIONNE

Respectivement historien, professeur retraité, département d'histoire, UQÀM  
et Docteur en histoire, UQAM

(1989)

# "Une «avant-garde» rejetée."

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, ouvrière  
bénévole, Chomedey, Ville Laval, Québec

[Page web](#). Courriel: [rtoussaint@aei.ca](mailto:rtoussaint@aei.ca)

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: [http://www.uqac.ca/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/](http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Cette édition électronique a été réalisée par Réjeanne Toussaint, bénévole,  
Courriel: [rtoussaint@aei.ca](mailto:rtoussaint@aei.ca)

Robert Comeau et Bernard Dionne

**"Une « avant-garde » rejetée."**

Un texte publié dans le livre de Robert Comeau et Bernard Dionne, **LE DROIT DE SE TAIRE. Histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille**, pp. 369-385. Montréal : VLB Éditeur, 1989, 545 pp. Collection : Études québécoises.

Photo de la couverture :

Archives privées, François Touchette. Assemblée du P.C. à Montréal, 1944-1945.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 4 novembre 2010 de diffuser ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriels

[comeau.robert@sympatico.ca](mailto:comeau.robert@sympatico.ca)

Bernard Dionne :

[poureussir@videotron.ca](mailto:poureussir@videotron.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Comic Sans, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5" x 11",

Édition numérique réalisée le 19 mars 2012 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.,

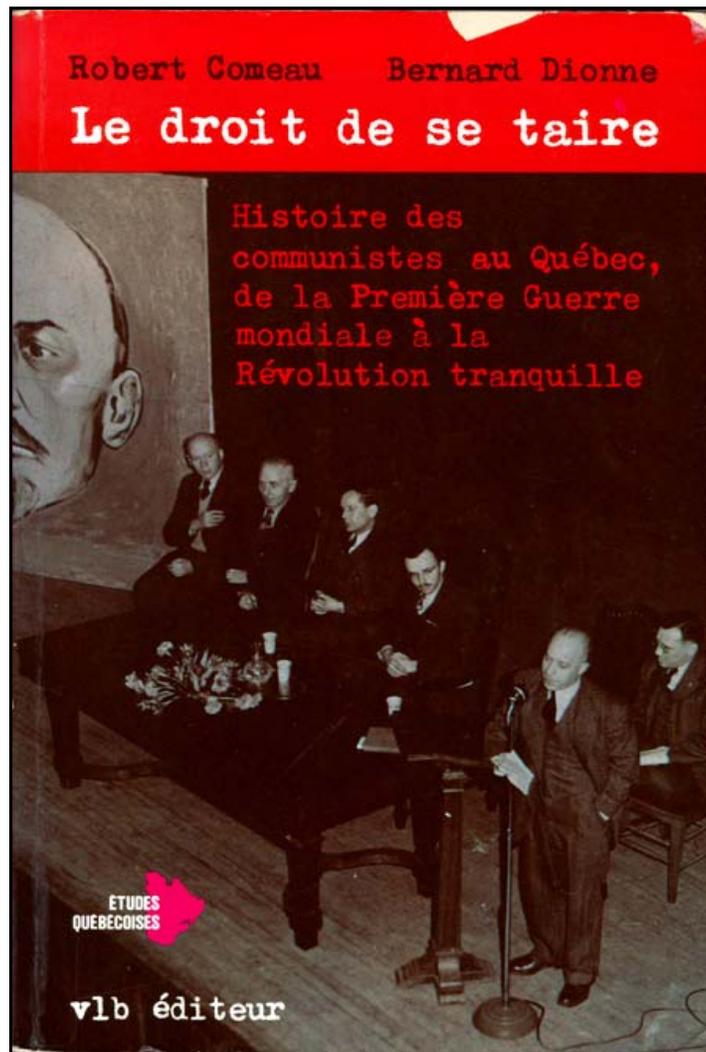


## Robert COMEAU et Bernard Dionne

Historien, professeur retraité, département d'histoire, UQÀM  
et Docteur en histoire, UQÀM, 1988.

### Le droit de se taire.

Histoire des communistes au Québec, de la Première Guerre mondiale  
à la Révolution tranquille



Montréal : VLB Éditeur, 1989, 545 pp. Collection : Études québécoises. Photo de la couverture: Archives privées, François Touchette. Assemblée du P.C. à Montréal, 1944-1945.

[9]

**ROBERT COMEAU** est professeur au département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal. Co-auteur de *Les communistes au Québec, 1936-1956. Sur le Parti communiste du Canada/Parti ouvrier progressiste* (1980).

**BERNARD DIONNE** est professeur d'histoire au C.E.G.E.P. Lionel-Groulx. Co-auteur de *Les communistes au Québec, 1936-1956*. Auteur d'une thèse de doctorat sur *Les unions internationales et le Conseil des métiers et du travail de Montréal* (1938-1958).

[543]

## Table des matières

1. [La Ligue d'éducation syndicale : 1922-1929](#)
2. [Les communistes et le Parti ouvrier du Canada](#)
3. [La Ligue d'unité ouvrière : 1929-1935](#)
4. [1935 : une nouvelle orientation : pour un front populaire](#)
5. [De la Deuxième Guerre mondiale à la « guerre froide »](#)

[369]

**Le droit de se taire.**  
Histoire des communistes au Québec,  
de la Première Guerre mondiale à la Révolution tranquille  
**Section III. Les communistes et le mouvement syndical**

## Texte 13

---

# Une «avant-garde» rejetée

Robert COMEAU et Bernard DIONNE

[Retour à la table des matières](#)

Pour les communistes, les syndicats constituent la première forme organisationnelle de la conscience ouvrière. C'est la manifestation évidente de l'existence même des travailleurs comme classe sociale et non comme une masse d'individus isolés. Les syndicats ont été créés pour regrouper les travailleurs dans la défense de leurs intérêts immédiats face au capitalisme. Organismes défensifs, ce sont aussi des « écoles de la lutte des classes », comme l'avait indiqué Lénine : les travailleurs y apprennent les lois de la solidarité de classe et aussi les limites de la stricte action défensive contre les « empiètements du capital », (Engels). Investir les syndicats, en créer au besoin, en prendre la direction pour qu'ils reconnaissent le rôle dirigeant du Parti unique de la classe ouvrière, tel doit être le rôle des communistes à l'intérieur du

mouvement ouvrier. Dans cette perspective, les syndicats sont autant de « courroies de transmission » (Lénine) des directives du Parti aux masses ouvrières. Pour les communistes, et c'est ce qui les différencie des anarchistes notamment, la lutte économique-syndicale est nécessairement subordonnée à la lutte politique du prolétariat pour la prise du pouvoir d'État et l'abolition du mode de production capitaliste lui-même.

On connaît mieux aujourd'hui les difficultés propres à ce modèle théorique, en particulier la contradiction entre les intérêts immédiats des travailleurs et leurs intérêts à long terme. La révolte ouvrière de Cronstadt en 1921, la tentative de subordination des syndicats au Parti par Trotsky, l'abolition du droit de grève et l'interdiction des syndicats non communistes dans les pays du « socialisme réel », (dont Solidarnosc n'est que la [370] pointe de l'iceberg), mettent en lumière les problèmes d'application de la théorie et des principes marxistes-léninistes.

Au Canada et au Québec, le Parti communiste a compris très tôt qu'il lui fallait développer des bases solides dans le mouvement syndical s'il voulait étendre son influence dans la classe ouvrière. Mais, ici comme ailleurs, se posera le problème crucial du militantisme communiste dans les syndicats réformistes, affairistes, voire catholiques : comment militer dans ces syndicats, comment véhiculer l'idéologie communiste sans trop s'éloigner des préoccupations concrètes des ouvriers (des emplois, des salaires, des conditions de travail décentes) ? Là-dessus, le Parti modifiera à plusieurs reprises sa position au cours des années.

Au début des années vingt le Parti défend l'unité syndicale - ses membres travaillent à l'intérieur des syndicats, pour la plupart affiliés au Congrès des métiers et du travail du Canada (C.M.T.C.) - suivant en cela les décisions de l'I.C. Puis, vers 1927, le Parti préconise la création de syndicats parallèles et l'adhésion au Congrès pan-canadien du travail de A.R. Mosher. Exclue de cette nouvelle centrale canadienne, les communistes forment une centrale rivale, la Ligue d'unité ouvrière (L.U.O.) affiliée à l'Internationale syndicale rouge (I. S. R.). Mais ils changent totalement leur stratégie en 1935 : la L.U.O. est dissoute, ses membres doivent rejoindre le C.M.T.C. Pendant la guerre, ils appellent les ouvriers à saboter la production de 1939 à 1941, puis, après l'entrée en guerre de l'U.R.S.S., ils préconisent les « No-Strike-Pledge » afin de ne pas nuire à l'effort de production ! Après la guerre, ils reprennent le flambeau du militantisme et encouragent les grèves. Devant tant de revirements, il ne faut pas

s'étonner de l'isolement des communistes lorsque les grandes purges de la « guerre froide » les mirent au rancart du mouvement syndical.

Revoyons donc les principales phases de l'activité communiste dans les syndicats en situant l'apport respectif des textes de Louis Fournier, Béatrice Richard, Andrée Lévesque, Richard Desrosiers, Denyse Baillargeon et Robert Comeau.

[371]

## ***1. La Ligue d'éducation syndicale: 1922-1929***

[Retour à la table des matières](#)

La Ligue d'éducation syndicale, active à partir de 1922, est créée par le Parti pour faire de la propagande en faveur de l'unité syndicale, particulièrement en préconisant la fusion de différents syndicats de métiers sur la base industrielle. La section canadienne de la Ligue était liée organiquement à la Ligue d'éducation syndicale des États-Unis. Jusqu'en 1924, elle représentait officiellement en Amérique l'Internationale syndicale rouge. Organisme d'éducation et de propagande, cette Ligue n'était pas une organisation syndicale, même si la plupart de ses membres appartenaient à des syndicats affiliés au C.M.T.C. Seuls les membres en règle de syndicats pouvaient occuper des postes et y prendre une part active. Le secrétaire de la Ligue, Tim Buck, un machiniste de Toronto, se présentera à la présidence du C.M.T.C. et y recueillera près du quart des voix en 1924.

La Ligue avait un programme en douze points :

- 1) Syndiquer les non organisés, augmenter les salaires et lutter pour la semaine de trente heures ;
- 2) Organiser un mouvement de gauche au sein du mouvement syndical ;
- 3) Démocratiser les syndicats en organisant des groupes à la base ;
- 4) Promouvoir l'action politique dans les syndicats, en soutenant le Parti ouvrier du Canada notamment ;
- 5) Défendre l'autonomie du mouvement syndical canadien ;

- 6) Travailler à affilier tous les syndicats au Congrès des métiers et du travail du Canada ;
  - 7) Affilier tous les syndicats aux conseils syndicaux régionaux du C. M. T. C. ;
  - 8) Assurer le développement d'une presse ouvrière ;
  - 9) Promouvoir la nationalisation de l'industrie ;
  - 10) Travailler à la fusion des syndicats de métiers ;
- [372]
- 11) Promouvoir l'unité syndicale internationale,
  - 12) Préconiser l'abolition du capitalisme.

Partisans au départ d'une seule grande centrale syndicale unitaire, les communistes s'opposent alors à un regroupement de syndicats canadiens dans une structure parallèle au C.M.T.C. qui regroupait alors majoritairement des locaux canadiens affiliés à des fédérations américaines. Ils luttent pour que les syndiqués canadiens jouissent de la plus grande autonomie possible à l'intérieur des unions internationales et ils favorisent l'organisation de type industriel. Ces objectifs ne seront pas partagés par les dirigeants du C. M.T.C. Au cours des années vingt, les propositions en provenance des syndiqués communistes en faveur de ces objectifs et pour réaliser l'unité syndicale sur la base de la lutte des classes seront continuellement repoussées par la tendance majoritaire, de plus en plus encline à adopter une attitude de conciliation avec le patronat. Même s'ils sont très actifs dans 13 des 60 conseils des métiers et du travail du Canada, incluant les villes les plus importantes, leur influence se fait sentir particulièrement dans les camps de bûcherons de l'Ouest canadien et chez les mineurs de la Nouvelle-Écosse et du nord de l'Ontario. À Montréal, ils sont actifs surtout au sein des travailleurs de la confection. Cette industrie traversait une crise de restructuration ; pour stabiliser l'industrie et enrayer le déclin de leurs effectifs, les dirigeants syndicaux de l'Amalgamated Clothing Workers Union mirent de l'avant une politique de participation aux efforts de rentabilisation du patronat, À l'opposé, les militants communistes dénonçaient cette concertation patronale-syndicale. Dès 1922, des dirigeants élus du syndicat sont expulsés, tel Sidney Sarkin, alors membre de l'exécutif des coupeurs. La Ligue d'éducation syndicale fut accusée de mener une action parallèle destructrice. Tout travailleur adhérant à la Ligue fut considéré comme membre d'une union rivale, donc passible d'expulsion. Le syndicat contrôlant le bureau d'emploi, cela signifiait la perte de son travail. Expulsés, les militants fondèrent en 1928 le Industrial Union of Needle Tra-

des Workers of Canada qui sera particulièrement actif dans l'industrie de la robe à Montréal.

La rigidité du C.M.T.C. face aux unions industrielles et sa dépendance de l'A.F.L. amènera la création d'une centrale rivale, le Congrès pancanadien du travail, en 1927. Le Parti crut [373] trouver là un accueil plus favorable à ses idées et c'est pourquoi il abandonna sa stratégie précédente qui consistait à militer à l'intérieur du C.M.T.C., pour préconiser plutôt la formation de syndicats parallèles canadiens. Mais de 1927 à 1929, la plupart des communistes seront expulsés de la nouvelle centrale, tout comme ils avaient été expulsés plus tôt du Parti ouvrier canadien.

## *2. Les communistes et le Parti ouvrier du Canada*

[Retour à la table des matières](#)

La section québécoise du P.O.C. a été la principale organisation politique ouvrière à Montréal au cours des trente premières années du XXe siècle. C'est là que militeront les premiers syndicalistes communistes au début des années vingt, avant d'en être expulsés en 1925.

Le P.O.C. était une création du C.M.T.C. qui avait choisi d'en faire son bras politique contre le gouvernement conservateur de Borden en 1917, plutôt que de donner suite à la proposition de grève générale contre la conscription que les socialistes, alors alliés des nationalistes d'Henri Bourassa, présentaient comme le seul moyen d'éviter de participer à une guerre « impérialiste ».

À ce moment-là, les dirigeants du Parti au Québec étaient Joseph Ainey, de la Fraternité des charpentiers-menuisiers (président), Alcée Bastien, ancien organisateur de la Fraternité internationale des électriciens et Joseph Schubert, socialiste, dirigeant de l'Union des travailleurs amalgamés du vêtement d'Amérique.

Ce Parti, qui avait des bases non seulement à Montréal et à Québec, mais aussi à Hull, Trois-Rivières, Sorel, Chicoutimi, Valleyfield et Thetford, entendait consolider le vote ouvrier et coopérer avec les autres provinces en vue d'une unité d'action politique dans tout le Canada. Il ne parvint cependant pas à faire élire de député au

Québec lors des élections fédérales de 1917. Il remporta quelques succès électoraux à Montréal en 1919 et 1921. Puis le Parti fut de plus en plus divisé par des luttes intestines opposant socialistes et travaillistes. Dès 1919, Gustave Francq, leader du Comité exécutif provincial du C.M.T.C. au Québec, chef de file du courant travailliste, publia [374] une brochure retentissante, *Bolchevisme ou syndicalisme ?*, où il prit résolument parti contre les socialistes dans le mouvement syndical. Le changement ne peut venir que de réformes, non par la révolution, prétendait-il. Il usa de toute son influence pour marginaliser les éléments plus radicaux du P.O. L'euphorie qu'avaient suscitée dans la gauche la révolution bolchevique et la grève de Winnipeg s'éteignit, au fur et à mesure que se développèrent la peur du péril rouge et la lutte anticommuniste dans le mouvement syndical. Une publication du ministère du Travail nous apprend qu'au congrès de 1925 de la section québécoise du P.O., 42 organisations étaient représentées par 101 délégués répartis ainsi : 64 des syndicats ouvriers ; 9 des groupes communistes ; 12 du Workmen's Circle ; 8 des clubs ouvriers, 5 des fédérations locales d'employés de chemins de fer et 3 du Parti socialiste. Après une vive discussion, une proposition excluant les communistes fut adoptée par 38 voix contre 30. Parmi les exclus, on compte des dirigeants syndicaux comme Michael Buhay et Sydney Sarkin de l'Amalgamated Clothing Workers et Alex Gauld de la section 144 de l'Union internationale des plombiers.

À chacun des congrès suivants, des résolutions provenant soit de la section ontarienne du Parti, soit de l'union locale juive de Montréal du P.C.C. ou des représentants des sections locales de l'Amalgamated Clothing Workers de Montréal, exigèrent la réadmission des communistes aux congrès du P.O. En décembre 1927, après une longue discussion sur la question de la réadmission, un nouveau vote fut pris : 20 délégués se montrèrent favorables au retour des communistes alors que 56 votèrent pour maintenir leur exclusion.

À partir de ce moment, le P.O.C. ne put que vivoter : les communistes étaient exclus, des partis ouvriers indépendants s'étaient formés en Colombie britannique, au Manitoba et en Ontario. Au Québec, le Conseil des métiers et du travail de Montréal lui retira tout appui, le privant ainsi de ses fonds et de sa légitimité. Comme le souligne Andrée Lévesque dans *Virage à gauche interdit*, les anciens membres du P.O. formeront l'ossature de plusieurs clubs de la C.C.F. dans les années trente.

Pour les communistes, l'échec du P.O.C. était attribuable aux dirigeants « réformistes » et « collaborateurs », voire « fascistes », des syndicats du C.M.T.C.

Conformément à l'orientation [375] du VI<sup>e</sup> congrès de l'I.C. de 1928, il fallait maintenant se détacher des partis travaillistes jugés « bourgeois » et combattre les sociaux-démocrates étiquetés « social-fascistes » par Staline. L'adoption de cette nouvelle ligne sectaire entraînera d'ailleurs l'expulsion du secrétaire général du Parti, Jack MacDonald, et son remplacement par le président de la Ligue d'éducation syndicale jusque là, Tim Buck. Le P.C. se retira officiellement d'un P.O.C. moribond et il décida de créer sa propre centrale syndicale « rouge » : la Ligue d'unité ouvrière.

### ***3. La Ligue d'unité ouvrière: 1929-1935***

#### [Retour à la table des matières](#)

Le principal objectif de la Ligue d'unité ouvrière était la formation de syndicats démocratiques, de type industriel, c'est-à-dire sous le contrôle de la base. Avec la crise économique, les travailleurs syndiqués sur une base de métiers ne représentaient pas un poids de négociation suffisant au niveau des entreprises pour mettre un frein aux baisses de salaires et aux réductions de personnel.

Les dirigeants du C.M.T.C. s'alignaient sur les positions collaborationnistes de l'A.F.L. qui prétendait à l'impos-sibilité de la conclusion victorieuse d'une grève en temps de crise. La Ligue d'unité ouvrière, au contraire, a réussi à impulser de nombreuses grèves dans sa courte existence et à regrouper plusieurs milliers de membres au Canada. La L.U.O. connaîtra une expansion croissante : de 3 000 membres environ qui président à sa naissance en 1930, elle passe à plus de 24 000 membres en 1934. Elle s'illustra par l'organisation de grèves spectaculaires et souvent très dures à travers le Canada. Pour la seule année 1934, elle revendiqua l'initiative de 90% des conflits de travail déclenchés au pays. Pour effectuer cette percée, la L.U.O. bénéficia du vide laissé par les autres centrales syndicales dont l'attitude timorée n'offrait aucun espoir d'améliorer la situation des travailleurs. De plus, la tactique syndicale encouragée par les militants du P.C.C. visait en priorité la conscientisation des ouvriers à partir de leurs conditions de vie concrète, et non leur adhésion à la doctrine marxiste, le but premier n'étant pas leur intégration au Parti mais bien leur participation active au mouvement de masse.

[376]

D'ailleurs, la L.U.O. ne fut jamais officiellement affiliée au Parti communiste et n'a jamais réuni plus de 6% de militants inscrits au Parti parmi ses effectifs. Ce qui n'empêcha pas ceux-ci de détenir les postes clés de l'exécutif. Dans la plupart de ses combats, la L.U.O. put compter sur l'assistance de la Ligue de défense ouvrière (Canadian Labour Defence League) dont l'action se confondait souvent avec la sienne lorsqu'il s'agissait, par exemple, d'obtenir la libération de grévistes incarcérés, de leur offrir une aide juridique ou de sensibiliser l'opinion publique à l'iniquité de la répression exercée sur le mouvement ouvrier.

La L.U.O. a été active principalement en Ontario. Au Québec, elle s'est surtout fait connaître par deux grandes luttes en 1934. À Montréal, elle dirige une grève de près de 4 000 ouvrières et ouvriers de l'industrie de la robe, membres du syndicat industriel de l'aiguille. En 1935, les communistes rejoindront l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames et participeront activement à la grève de 1937 dans l'industrie de la robe. À la suite de luttes internes, ils seront finalement exclus de l'Union internationale des ouvriers unis du vêtement pour dames.

Au Témiscamingue, la L.U.O. anime en 1934 la grève menée par les 1 000 travailleurs des mines de cuivre de la Noranda. Evelyn Dumas, dans un chapitre de son livre *Dans le sommeil de nos os*, nous parle de cette grève des « fros », (foreigners) appelée ainsi en raison du grand nombre de travailleurs immigrants impliqués ; la grève s'est terminée par l'emprisonnement d'une vingtaine de militants syndicaux d'origine européenne, Benoit Beaudry-Gourd, dans une étude intitulée *Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue (1910-1950)*, a consacré un important chapitre aux premières tentatives de syndicalisation chez les mineurs de cette région de 1933 à 1943.

Le Mine Worker's Union of Canada s'implante à la mine Noranda au début de 1933. En 1931, il s'était joint à la Ligue. Il est présent dans les années trente dans les mines de Sudbury, Timmins, Kirkland Lake et Rouyn. À la dissolution de la L.U.O., il s'intégrera à l'International Union of Mine, Mill and Smelter Workers (« Mine-Mill »).

À Rouyn-Noranda, le Parti réussit dès le début des années trente à rallier un grand nombre de militants et de sympathisants. Avec la crise, c'est non seulement le développement [377] minier de la région qui s'arrête, mais aussi le secteur forestier

dominé par la Canadian International Paper. Parallèlement à la grève des « fros », les ouvriers de la forêt déclencheront eux aussi une grève dans la région de Rouyn, imitant ainsi leurs camarades du nord ontarien. Cette grève qui débute en décembre 1933 est analysée ici par Béatrice Richard. Elle nous relate les tentatives d'implantation d'un syndicat industriel chez les bûcherons du Témiscamingue. Comme les mineurs de la Noranda, les bûcherons qui, eux, sont majoritairement Canadiens français, subiront un cuisant échec. Cette étude nous révèle l'ampleur de la répression dont furent l'objet les syndicalistes, particulièrement les organisateurs communistes H. Racketti, J. Donohue et Jeanne Corbin ; cette dernière fut une militante active à la grève de tisserands de Cowansville de 1931, analysée par Andrée Lévesque.

Lorsque le conflit éclate chez les bûcherons, il n'y a qu'un seul syndicat de bûcherons affilié à la L.U.O. au Québec alors qu'il y a 32 sections de la Lumber Workers Industrial Union of Canada au pays, dont 30 en Ontario. En 1933-1934, près de 70% des grèves touchant les exploitations forestières au Canada se déroulent en Ontario ; on a vu dans ce conflit québécois un débordement d'une vaste offensive lancée par la L.W.I.U. d'Ontario contre la grande industrie papetière canadienne. Le déclenchement de la grève de Rouyn n'a probablement été rendu possible que grâce à la présence d'un leadership syndical canadien-français formé et organisé par des militants de la L.U.O. venus de l'Ontario. Malgré une participation modeste par rapport aux travailleurs forestiers de l'Ontario, les grévistes de Rouyn ont eu une influence disproportionnée sur l'opinion publique au Québec à cause de la contre-publicité dont la droite nationaliste a entouré les événements. Elle a pu ainsi discréditer à la fois le mouvement communiste et le gouvernement provincial pour son inertie dans le règlement de la question des bûcherons au Québec. Une commission d'enquête gouvernementale sera formée et les autorités ecclésiastiques feront pression sur l'Union des cultivateurs catholiques (U.C.C.) pour ne pas laisser le terrain libre aux communistes.

Au début des années cinquante, le Parti ouvrier-progressiste tentera à nouveau d'organiser les ouvriers forestiers, cette fois en Gaspésie. Des communistes regroupés autour de Gérard [378] Fortin <sup>1</sup>, dont plusieurs anciens militants de l'Union des marins canadiens, appuyés par l'Union des travailleurs des chantiers et scieries, fon-

---

<sup>1</sup> Pour le récit de ces événements, il faut lire la récente biographie de Gérard Fortin : *Life of the Party* par Gérard Fortin et Boyce Richardson (Véhicule Press, Montréal, 1984, 256 p.)

deront à Québec l'Union des bûcherons, qui devint en 1951 le local 4 de l'Union canadienne des travailleurs du bois. Gérard Fortin sera arrêté. Jean Hamelin dans l'Histoire du catholicisme québécois raconte au sujet de cette dernière « offensive communiste » parmi les bûcherons :

L'évêque de Gaspé ordonne à ses curés de surveiller les agissements et les propos des étrangers de passage, de mettre leurs fidèles en garde contre les menées communistes et de multiplier les visites pastorales dans les camps forestiers. Le service forestier de l'U.C.C. (Union catholique des cultivateurs) qui bénéficie de la collaboration empressée de la police, envoie des circulaires aux curés et aux bûcherons et s'efforce d'amener les compagnies forestières à signer des conventions collectives. La compagnie Price, en 1951, accepte de négocier trois conventions. L'anticommunisme qui prévaut alors dans les organisations syndicales canadiennes expulse tous les communistes de l'Union des travailleurs des chantiers et des scieries, achève la déroutement du Parti ouvrier-progressiste. (Tome 2, p. 145).

Il n'est pas aisé de dresser le bilan de la L.U.O. Pour Irving Abella (Nationalism, Communism and Canadian Labour), elle est à l'origine du syndicalisme industriel au Canada : ses militants formeront les grands syndicats du C.I.O. dans les industries telles que l'automobile, le caoutchouc, les salaisons, l'électricité, le textile et le vêtement, la forêt, le cuir, etc. Pour Ian Angus (Canadian Bolsheviks, Early Years of the Communist Party of Canada), un historien torontois, la création de la L.U.O. fut artificielle et le dogmatisme de ses militants n'amena que scissions et défaites syndicales que le Parti s'empressait de tourner en « victoires morales ». La dissolution de la L.U.O. en 1935 et le retour à la tactique de pénétration des syndicats du [379] C.M.T.C. semblent confirmer que cette expérience n'entraînait que l'isolement des communistes face aux grandes centrales syndicales.

## 4. 1935: une nouvelle orientation: pour un front populaire

### [Retour à la table des matières](#)

Le septième congrès de l'Internationale communiste, tenu en juillet 1935, qui sanctionne la tactique des fronts populaires, marque un tournant important dans le travail des militants communistes à l'intérieur des syndicats : le P.C. tente maintenant un rapprochement difficile avec les sociaux-démocrates de la C.C.F. qu'il dénonçait auparavant. On tente maintenant d'établir le plus large front commun des organisations ouvrières à partir des revendications autour de la défense des libertés démocratiques, de la lutte contre le danger d'une guerre impérialiste et de la lutte pour faire retomber les effets de la crise sur les capitalistes. Conformément aux directives de Dimitrov, secrétaire de l'I.C., la stratégie des communistes est maintenant de travailler à la création d'organismes de classe hors parti pour former un vaste front unique dans les entreprises, parmi les chômeurs, dans les quartiers ouvriers et parmi les petites gens des villes et villages. Le P.C.C., devant la nécessité de bloquer le processus de fascisation, révisé donc sa stratégie. La Ligue d'unité ouvrière est dissoute. Cette liquidation ne se fit pas sans difficulté. On invita les anciens membres de la L.U.O. à rejoindre les rangs des syndicats internationaux affiliés au C.M.T.C. ou, après 1936, à devenir organisateurs pour le comité canadien du C.I.O., lequel demeurera affilié au C.M.T.C. jusqu'en 1939. Au Canada, un grand nombre d'organismes du C.I.O. étaient communistes ou sociaux-démocrates ; plusieurs avaient acquis leur expérience du syndicalisme industriel à la L.U.O., car déjà en 1933 la Ligue comptait onze syndicats industriels canadiens.

Durant ces années, les militants communistes mènent un travail syndical important. Depuis 1935, le fait que le Parti communiste était redevenu légal grâce à l'abrogation de l'article 98 du Code criminel avait facilité les choses. En 1937, des communistes dirigent près du tiers des syndicats canadiens affiliés au C.I.O., soit plus de 150 000 travailleurs. C'est l'époque de la [380] fondation des grands syndicats industriels, comme le Comité d'organisation des métallos, ou l'Union des marins canadiens. Au Québec, la pénétration du syndicalisme industriel est limitée à quelques secteurs dont la métallurgie, le vêtement, les abattoirs, le cuir et la fourrure.

Ces premiers syndicats industriels ont débuté lentement à partir de 1936 : c'est seulement avec la guerre qu'ils se développeront sur une grande échelle. Par exemple, le Comité d'organisation des métallos à Montréal, le « Steel Workers Organizing Committee », connaîtra deux échecs cuisants : d'abord chez Stelco et ensuite à la fabrique d'accessoires de plomberie Cuthbert où les travailleurs mènent une grève d'un mois, en 1938, pour obtenir la restauration de l'échelle des salaires en vigueur en 1929 et la reconnaissance de leur syndicat industriel. Il faudrait également parler de Lucien Dufour, organisateur syndical communiste, qui a joué un rôle important dans l'organisation des chômeurs à Montréal.

Durant cette période de « front uni », le P.C.C. favorisait l'affiliation du C.I.O. au C.M.T.C. Après l'expulsion des syndicats industriels C.I.O. du C.M.T.C. en 1939, les communistes vont jouer un rôle déterminant dans le « Comité canadien du C.I.O. » jusqu'en septembre 1940, date de la création d'une nouvelle centrale syndicale canadienne : le Congrès canadien du travail (1940-1956). En effet en 1940, les unions C.I.O. ont fusionné avec le Congrès pancanadien du Travail (1927-1940) pour former le Congrès canadien du travail, dirigé par des communistes et des sociaux-démocrates rivaux. Le C.C.T., contrairement au C.M.T.C., favorisera le syndicalisme d'industrie et s'efforcera de garder un caractère plus canadien. Le C.C.T. accepte dans ses rangs, à cette époque, des syndicats internationaux dirigés par des militants communistes, comme les Ouvriers unis de l'électricité (« United Electrical »), les travailleurs des mines et fonderies (« Mine-Mill ») ou les ouvriers du cuir et de la fourrure.

## 5. De la Deuxième Guerre mondiale à la « guerre froide »

### [Retour à la table des matières](#)

C'est vraiment pendant la guerre que les syndicats internationaux, affiliés tant à l'A.F..L. qu'au C.I.O., lancent leurs plus grandes campagnes d'organisation syndicale.

[381]

Louis Fournier décrit le travail syndical de Léa Roback au Québec, d'abord à l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames<sup>2</sup>, puis, en 1942, à l'implantation d'un syndicat industriel à la R.C.A. Victor. Elle n'est que l'une des nombreuses militantes communistes qui ont fait de l'organisation syndicale dans les usines de guerre.

Richard Desrosiers propose un portrait du dirigeant syndical Robert Haddow, de l'Association internationale des machinistes (A.F.L.). Il met en relief le rôle joué par les communistes dans la syndicalisation des usines de production de guerre. Il nous parle de son rôle dans la grande grève de l'avionnerie de l'été 1943 où plus de 20 000 travailleurs ont débrayé.

Dans l'immédiat après-guerre, on assiste à une vague d'adhésions aux syndicats et à une série de grèves victorieuses. En 1946, des grèves sont organisées dans le textile, le vêtement, la métallurgie, les mines de cuivre et d'or, et chez les marins. En 1947, dans les salaisons, le cuir, le caoutchouc. Dans plusieurs de ces grèves, les communistes joueront un rôle significatif. La grève victorieuse des marins de 1946 est analysée ici par Robert Comeau tandis que Denyse Baillargeon s'est intéressée à l'activité syndicale de Madeleine Parent et Kent Rowley à la Dominion Textile en particulier lors de la grève victorieuse de 1946 à Valleyfield. En 1947, Madeleine Parent et Azellus Beaucage seront traduits en justice pour « conspiration séditeuse », à la suite de leur intervention chez Ayers à Lachute en 1947. Nous n'avons pu

---

<sup>2</sup> On lira également avec intérêt son témoignage : Léa Roback, « Organising the Cockroach Shops : Montréal » dans I. Abella et D. Millar, *The Canadian Worker in the XXth Century*, Toronto, Oxford University Press, 1978, pp. 198-203.

analyser dans cet ouvrage le travail des militants communistes dans les salaisons de Montréal et les grèves dans ce secteur en 1947 et 1949, ni faire l'historique de l'un des syndicats les plus féroce­ment attaqués par le régime Duplessis, les Ouvriers unis de l'électricité, affilié au C.I.O., et qui se verra retirer son certificat d'accréditation par la célèbre Commission des relations ouvrières.

Chez les mineurs de l'Abitibi-Témiscamingue, les communistes seront à la direction de l'un des syndicats les plus militants du C.I.O., celui des mines et fonderies (les « Mine-Mill »). [382] Ce syndicat a pris la relève du Mine Workers Unions of Canada qui était affilié à la Ligue d'unité ouvrière. C'est dire que pendant plus de vingt ans, les ouvriers des mines de la Noranda, sans nécessairement partager l'idéologie de leurs dirigeants, se sont reconnus dans ces organisations syndicales qui prônaient un syndicalisme de classe et développaient une analyse critique des structures économiques et des valeurs dominantes de la société.

Le rôle des militants communistes s'est avéré déterminant dans les luttes des syndiqués des districts miniers du nord-est ontarien et du nord-ouest québécois. C'est un militantisme de tous les instants qui leur a permis d'occuper les principaux postes de direction des Mine-Mill. Selon l'historien Benoit Beaudry-Gourde, entre 1930 et 1950, ils étaient pratiquement les seuls à se préoccuper véritablement des conditions de travail et de vie des ouvriers des régions minières. Ces deux syndicats ont forcé les entreprises minières à reconnaître leur droit de s'unir et de négocier collectivement. Cependant la percée du syndicalisme dans les mines du nord-ouest québécois s'est produite au moment même où de profondes divisions secouaient le syndicalisme industriel canadien. Ces divisions vont empêcher les ouvriers des mines de l'Abitibi-Témiscamingue de consolider leurs gains.

Le Congrès canadien du travail, de plus en plus dominé par les grands syndicats du C.I.O. américain, cède avec la fin de la guerre à la crainte du péril communiste et évolue vers un syndicalisme de concertation, à mesure que se développe le climat de « guerre froide ». Il entreprend de combattre puis d'expulser de ses rangs les syndicats qui, comme les Mine-Mill, refusent cette rupture avec leur tradition radicale, qui caractérisait les débuts du syndicalisme industriel au Canada. Le C.C.T., dominé par les sociaux-démocrates de la C.C.F., reprochera à ces syndicats leur idéologie bien plus que leur incapacité à défendre adéquatement les intérêts de leurs membres. La United Steelworkers of America prendra la direction de la lutte contre les Mine-Mill, au moment où ces derniers tentaient de consolider leur position face à

l'offensive des compagnies minières et des pouvoirs politiques. Ces luttes de factions qui se dérouleront au niveau des hautes instances syndicales sans que les syndiqués ne soient véritablement consultés aboutiront à l'accréditation, en 1951, des United Steelworkers of America.

[383]

La grande combativité du mouvement syndical de l'après-guerre a provoqué une vive réaction de la part de la bourgeoisie à l'échelle nord-américaine. Dès l'élection des républicains en 1946, un climat anti-syndical de répression s'instaure aux États-Unis. Très vite, les syndicats canadiens et québécois s'alignent sur les centrales américaines. Entre 1947 et 1954, la répression est impitoyable : le patronat, les gouvernements et les directions des grandes centrales s'inspirent du vaste mouvement anticommuniste du sénateur McCarthy pour écarter des syndicats les militants les plus combattifs et assurer un climat de paix sociale.

Aux États-Unis, dès 1946, une résolution condamnant la présence des communistes dans le C.I.O. est votée dans le but de les déloger de la direction centrale. En 1949, des amendements à leur charte sont apportés afin d'interdire aux communistes d'occuper un poste élu de dirigeant et pour permettre à la centrale d'exclure les fédérations dirigées par des communistes. Ils sont alors évincés de la direction des marins, des transports en commun, de l'industrie électrochimique et d'autres syndicats. En 1946, ils dirigeaient 30% des effectifs du C.I.O. En 1949, ce pourcentage tombe à 20%. Dans les années cinquante, les expulsions seront massives jusqu'à leur élimination presque complète du C.I.O.

Sur le plan international, à la fin de 1949, le C.I.O. et l'A.F.L. participent ensemble à la création de la Confédération internationale des syndicats libres. Le C.I.O. se retire alors de la Fédération syndicale mondiale qui ne regroupera plus, après 1949, que des syndicats proches des partis communistes.

Au Canada, en 1949, le Congrès canadien du travail expulse, à la suite du C.I.O., les United Electrical, les Mine-Mill, et l'International Fur and Leather Workers Union. Dans le cas des U.E. et des Mine-Mill, le C.I.O. met sur pied des syndicats parallèles dont le but avoué est de marauder les syndicats désaffiliés.

Du côté du C.M.T.C., dans un premier temps, de 1946 à 1948, les syndicats canadiens expriment la volonté de se dégager de la tutelle des centrales américaines. En 1946, les fédérations américaines font des pressions sur les dirigeants du C.M.T.C.

pour qu'ils expulsent l'Association internationale des machinistes. La F.A.T. avait procédé à l'expulsion de cette fédération : le C.M.T.C. a refusé d'emboîter le pas. En 1948, le même scénario se produit pour l'Union des marins canadiens. Cette fois, cette [384] velléité d'indépendance du C.M.T.C. sera de courte durée : dès 1949, le C.M.T.C. doit endosser la campagne anticommuniste de la F.A.T. Au congrès de 1949, tenu à Calgary, une proposition est votée selon laquelle « aucun communiste reconnu n'aurait désormais la faculté d'occuper un poste au sein du C.M.T.C., dans les fédérations provinciales et dans les conseils centraux ni ne serait admis à siéger dans l'un des comités du congrès ».

La purge commença avec l'expulsion de l'Union des marins canadiens engagée dans une grève impopulaire ; elle est décrite ici par Robert Comeau.

Au congrès du C.M.T.C. de 1950, plusieurs délégués syndicaux communistes se voient refuser le droit de siéger. Aucun membre du Parti ouvrier-progressiste ne peut représenter des syndiqués du C.M.T.C. On exclut alors les Ouvriers unis de l'électricité, qui veulent conserver leur direction communiste, ainsi que les syndicats de machinistes. C'est à ce moment que les métallos lancent de grandes campagnes d'organisation qui leur permettent, entre autres, de marauder les mineurs de l'Abitibi aux dépens des Mine-Mill. Au même moment les centrales américaines purgent les syndicats canadiens affiliés de leurs militants progressistes ; le cas de Madeleine Parent et Kent Rowley, exclus en 1952 de façon tout à fait antidémocratique, est étudié ici par Denyse Baillargeon. L'Union des travailleurs des chantiers et des scieries se voit confisquer ses fonds, ce qui met fin à la campagne de syndicalisation des bûcherons de la Gaspésie. L'Union internationale des travailleurs des industries chimiques voit ses responsables exclus du syndicat. La « United Fisherman and Allied Workers Union » est suspendue en raison de sa direction communiste.

Au Québec, les unions de métiers de la Fédération provinciale des travailleurs du Québec, dont Roger Provost est le président, sont le fer de lance de la campagne anticommuniste. Roger Provost devient directeur des Ouvriers unis du textile d'Amérique, en 1952, lors de l'expulsion des douze permanents syndicaux, dont M. Parent et K. Rowley.

Au début de 1954, la loi 19 du gouvernement Duplessis s'en prend directement aux syndicats combattifs. Elle consacre la politique discrétionnaire de la Commission des relations ouvrières en lui permettant de refuser ou de retirer une accréditation

à [385] un syndicat qui comptait des « communistes » parmi ses dirigeants élus ou parmi ses permanents. C'est ainsi qu'un syndicat qui tolérait dans ses rangs des personnes soupçonnées d'être communistes ou même d'avoir des « idées communistes » ne pouvait être considéré de bonne foi !

Nous n'avons pas beaucoup parlé de la centrale québécoise catholique, la C.T.C.C. Depuis le début des années trente, elle mène campagne pour l'interdiction pure et simple du Parti ouvrier-progressiste, et contre toute forme de syndicalisme révolutionnaire. Avec pareille caution, on ne saurait s'étonner de la brutalité de l'action policière contre les syndicalistes communistes durant ces années de grande noirceur au Québec où ils n'avaient qu'un droit : celui de se taire. C'est ainsi qu'au cours des années 40 et 50, les membres et sympathisants du P.O.P. vont perdre toute l'influence qu'ils avaient pu gagner dans plusieurs syndicats internationaux. Le climat de « guerre froide), et la vague du maccarthysme qui renforcent la peur du « péril rouge » vont discréditer le Parti de plus en plus vulnérable à la répression exercée par le régime Duplessis. Les rivalités grandissantes dans le mouvement ouvrier entre sociaux-démocrates et communistes conduiront, entre autres, à l'exclusion des communistes de la plupart de leurs postes dans les syndicats au Québec. Ils ne seront alors plus en mesure de jouer un rôle significatif au moment du réveil syndical de la « Révolution tranquille » au début des années soixante.

**Fin du texte**